

VILLES DE ROUBAIX ET TOURCOING.

Distribution d'eau de la Lys à Roubaix et Tourcoing.

FOURNITURE

TUYAUX EN FONTE

évaluée 805,000 fr. au moins & 1,081,000 francs au plus.

Lot unique. — Fourniture de trois millions cinq cent mille kilogrammes de fonte au moins et quatre millions sept cent mille kilogrammes au plus.

Les Maires des villes de Roubaix et Tourcoing, Vu le décret impérial en date du 3 Mai 1860, déclarant l'utilité publique d'une distribution d'eau de la Lys à Roubaix et Tourcoing;

Vu la loi du 6 Juillet 1860, autorisant les villes de Roubaix et Tourcoing à contracter un emprunt de deux millions pour l'établissement de cette distribution d'eau;

Vu la lettre de M. le Préfet du Nord en date du 18 Septembre 1860, approuvant les devis et cahier de charges dressés par les ingénieurs des ponts-et-chaussées et autorisant la mise en adjudication;

Donnent avis que le mercredi 24 octobre prochain, à deux heures, à l'Hôtel de la Préfecture du Nord, il sera procédé par eux, assistés de deux conseillers municipaux de chaque ville, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées du Nord, et des receveurs municipaux de Roubaix et Tourcoing, à l'adjudication, sur soumission cachetées, des travaux ci-dessus indiqués.

L'adjudication aura lieu au rabais, sur la mise-à-prix de 23 francs les cent kilogrammes. On n'admettra de rabais que par multiple de dix centimes, sans fractionnement.

Nul ne sera admis à concourir s'il n'a les qualités requises pour entreprendre les travaux et en garantir le succès; à cet effet, nul ne sera admis à l'adjudication s'il n'est porteur d'un certificat de capacité délivré par un ingénieur du service municipal de Paris, Lyon ou Marseille, ou l'ingénieur des ponts-et-chaussées à la résidence de Lille, visé par l'ingénieur en chef du service municipal des eaux de Paris, Lyon, Marseille, ou par l'ingénieur en chef du Nord.

Le cautionnement fixé à cinquante mille francs sera représenté, soit par une hypothèque prise par les villes en toute sûreté, soit par le dépôt d'un titre de rente 3 p. 100 calculé au pair de 75 francs, soit par le dépôt d'un titre de rente 4 1/2 p. 100 calculé au pair de 100 francs, soit par le versement en numéraire de cinquante mille francs à la caisse des dépôts et consignations. La soumission devra être accompagnée d'un récépissé constatant le dépôt à la recette générale de la somme nécessaire à la constitution du cautionnement.

Les soumissions devront être conformes au modèle ci-après et écrites sur papier timbré. Elles seront placées dans une première enveloppe cachetée, laquelle sera elle-même renfermée dans une seconde enveloppe avec les autres pièces exigées.

Les paquets seront reçus de une à deux heures; à deux heures un quart on en commencera l'ouverture.

Toute soumission qui contiendrait dérogation aux devis et conditions arrêtés par l'Administration, ne sera pas admise.

Toute soumission qui ne serait pas appuyée des pièces exigées ne sera pas ouverte.

Dans le cas où des soumissions, parmi les plus avantageuses, contiendraient des offres égales, un nouveau concours sera ouvert, séance tenante, entre les signataires de ces soumissions.

Les concurrents pourront prendre connaissance des pièces du projet à la division des travaux publics, à la Préfecture du Nord, tous les jours, d'une à trois heures après-midi, excepté les dimanches et fêtes.

Fait, le 21 Septembre 1860.

Le Maire de Roubaix, ENOULT-BOYART.

Le Maire de Tourcoing, ROUSSEL-DEFONTAINE.

N. B. Toutes les conditions ci-dessus indiquées sont de rigueur. Il ne sera accepté que des rabais par multiple de dix centimes, sans fractionnement.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (nom, prénom, profession et demeure), faisant élection de domicile à \_\_\_\_\_, après avoir pris connaissance (mentionner le devis et les pièces communiquées, et désigner les travaux auxquels elles s'appliquent), lesquels travaux sont évalués ensemble à 805,000 francs au moins et 1,081,000 francs au plus.

(1) Me soumetts et m'engage à exécuter ladite fourniture, conformément aux conditions du devis, du bordereau de prix et du procès-verbal d'adjudication, enfin d'acquiescer les frais d'affiches et de publication, de timbre et les droits d'enregistrement auxquels la présente soumission pourra donner lieu si elle est acceptée.

J'offre à titre de cautionnement la somme de cinquante mille francs représentée par \_\_\_\_\_, suivant récépissé ci-joint. J'annexe enfin le certificat de capacité. Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 1860.

(1) Lorsqu'il y a plusieurs entrepreneurs, mettre : Nous soussignés \_\_\_\_\_ nous obligeons conjointement et solidairement \_\_\_\_\_ (2147)

Etude de M. LANVIN, Notaire à Roubaix.

ROUBAIX, près le cabaret de Ma-Campagne, sur l'ancien cimetière,

30 marchés de beaux et gros

ORMES ET QUELQUES PEUPLIERS

A VENDRE A LONG CRÉDIT.

Le lundi 8 octobre 1860, à deux heures après midi, Me. Lanvin, notaire à Roubaix, procédera à ladite vente.

L'assemblée sur les lieux. Me. Lanvin est chargé de cette vente et des conditions. 2136

Etude de M. CATTEAU, Notaire à Lannoy.

Le jeudi 27 septembre 1860, à quatre heures précises, Me. Catteau, notaire à Lannoy, procédera en son étude à l'adjudication publique aux enchères, du bien dont suit la désignation :

Un hectare 33 ares 51 centiares de terre à labour, situés à Toufflers, et occupés par Germain Lehembré.

Ce bien sera adjugé définitivement en une ou quatre parties, savoir :

La première partie contenant 56 ares 20 centiares, sur la mise à prix de 4,250 fr.

La deuxième partie de même contenance, sur celle de 4,250 fr.

La troisième contenant 10 ares 40 centiares, sur celle de 950 fr.

Et la quatrième contenant aussi 10 ares 40 centiares, sur celle de 950 fr.

Me. Catteau, dépositaire des plan et titres de propriété, est chargé de cette vente et des conditions.

NOSA. Ou pourra traiter sur ces mises à prix avant l'adjudication. (2129)

Etudes de Me. DANIEL, notaire à Lille, et Me. DUCHANGE, notaire à Roubaix.

Le lundi 8 octobre 1860, 3 heures de relevée, Me. Daniel adjugera définitivement, en son étude marché au Verjus, 15 :

ROUBAIX, rue du Midi, 15 et 17,

DEUX BELLES MAISONS

contiguës, avec jardin, à usage de rentier et en parfait état d'entretien, contenant 5 ares de superficie.

Le n° 15 est occupé par M. Brame au loyer de 500 francs, et le n° 17 par Mlle Bulteau au loyer de 525 francs, outre les contributions. 2143

Roubaix, place du Marché,

En face du bureau de ventes,

UN BEAU MOBILIER

Pendules, glaces, bonnes literies, linge, toile fine, douze couverts, une louche et douze petites cuillères en argent à filets, six autres couverts en argent,

A VENDRE

après décès et sous bénéfice d'inventaire, LE MARDI 2 OCTOBRE, à 9 heures.

L'argenterie sera vendue à 4 heures. — On pourra la voir à partir de ce jour en s'adressant à M. Loridant, commissaire-priseur, chargé de la vente. 2146

Roubaix, rue l'Avocat,

Maison qu'occupait M. Delobel,

VENTE, POUR CAUSE DE DÉPART,

D'UN TRÈS BEAU

MOBILIER

Pendules, glaces, bonnes literies, cuisinière, 1,000 bouteilles vides, 150 bouteilles vin de Beaune 1846, 44 bouteilles de Corton 1848, 130 Bordeaux 1856,

LE JEUDI 4 OCTOBRE, à une heure et demie.

Les vins et bouteilles vides seront vendus à 5 heures. 2145 Loridant, commissaire-priseur.

A VENDRE

UNE FABRIQUE DE TISSAGE A LA JACQUART DE 30 MÉTIERS

et pouvant en contenir 40

(Il reste du terrain pour bâtir).

Cette fabrique est située à 6 kilomètres de Roubaix. Elle est encore en activité.

Il y a habitation de concierge. S'adresser au bureau de ce journal. 2071

A LOUER pour le premier octobre, MAISON AVEC PORTE COCHÈRE (A USAGE DE RENTIER).

S'adresser chez M. DEFLECHIN-LETOMBE, propriétaire, rue du Chemin de fer, à Roubaix. 2039

A VENDRE UNE PRESSE A PERÇER LES CARTONS A LA JACQUART (en parfait état).

S'adresser au bureau de ce journal. (2134)

A VENDRE

TROIS DOUBLES DÉFUTEURS, TROIS RÉUNISSEURS, avec bobinoir, (système Pierrard-Parpaite), UNE TURBINE HORIZONTALE.

S'adresser rue du Grand-Chemin, 73, à Roubaix. (2108)

CAFÉ ARABE.

Les épiciers de Roubaix et de Tourcoing, qui voudraient obtenir un dépôt de CAFÉ ARABE, sont priés d'en faire la demande par lettre affranchie, à M. A. D., poste restante, à Lille. 2131

HORLOGERIE. -- BIJOUTERIE.

SPÉCIALITÉ DE MONTRES-CYLINDRES

MAISON V<sup>c</sup> DEGRYSE

RUE DU VIEIL-ABREUVOIR, 4, ROUBAIX

Montre-cylindre argent, cuvette argent, 8 rubis, fr. 55. Montre-cylindre argent, cuvette métal, 8 rubis, fr. 52. Montre en or pour dames, 8 rubis, depuis fr. 70 jusqu'à 150. Montre en or pour hommes, 8 rubis, depuis fr. 75 jusqu'à 500.

N. B. Toutes ces montres sont garanties pour deux ans. La Maison s'engage à remplacer, au choix de l'acheteur, les montres qui pourraient laisser quelque chose à désirer.

Très-bel assortiment de CHAINES en OR et en ARGENT. On trouve au même établissement tous les articles qui concernent l'horlogerie et la bijouterie.

On se charge de toutes les réparations. (2097)

MAISON MINET-BEAUCOURT RUE DE PARIS, 44, LILLE.

300 PENDULES NOUVEAUX MODÈLES DEPUIS 27 FRANCS. OUVRAGES GARANTIS.

Ameublements complets en acajou, noyer, cerisier; Fauteuils et Canapés garnis, Lits en fer; Glaces nues et encadrées, de toutes dimensions.

PRIX MODÉRÉS. (2094)

COFFRE-FORT GRUSON BREVETÉ (s. g. d. g.) 1860 garanti contre le VOL et l'INCENDIE. 75, rue Sainte-Catherine, Lille. 2005



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!! Guérison prompte et sans trace des chutes, corchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur J. B. A. T. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général: Pharmacie TRICARD, aux Ternes, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

ÉTHIÉROLÉINE de CHALMIN

POUR DÉTACHER,

Admis à l'Exposition universelle.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les Corps gras, Taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toutes espèces de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — PRIX DU FLAGON : 1 FRANC 50 CENTIMES.

Composé par CHALMIN, Chimiste, Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 38 & 40. Se trouve à Roubaix, chez M. FAQUES, Coiffeur & Parfumeur, contour de l'église Saint-Martin, N.° 6, chez les Merriers et principaux Coiffeurs et Parfumeurs de la ville et du Département. (771)

Le propriétaire-gérant, J. Reboux.

Imp. J. Reboux, Roubaix